

**COMPTE RENDU**  
**REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, jeudi deux août 2018**

**PRESENTS :** MARTY Francine – BORDENAVE Michel – FRESQUET Stéphane – LEMPEREUR Raymond – DEMARGNE Philippine – CARLES François – LISTER Catherine – ZAK-DAVIES Anna – CULIOLI Céline (à partir de 19h45) – FREGARD Virginie.

**Absents excusés :** CANALS Joël – RIEUX Solange.

**Secrétaire de séance :** BORDENAVE Michel

---

**Approbation du compte rendu du Conseil du jeudi douze juin 2018. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.**

**DECISIONS :**

**39/2018 : Choix des entreprises pour les travaux du groupe scolaire de Roquebrun.** Madame le Maire demande à Monsieur Noël Carvalho du cabinet « Atelier Concept » de présenter les conclusions du rapport d'analyse des réponses obtenues suite à l'appel d'offres.

Monsieur Noël Carvalho précise les principaux critères de sélection retenus : choix des matériaux, moyens humains, respect des normes de sécurité, prix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit les entreprises proposées par Madame le Maire.

Le coût total des travaux s'élève à 806 000 € HT pour un budget initialement prévu de 850 000 € HT.

Le mardi 28 août aura lieu la signature des marchés, les travaux débiteront la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre pour une réception le 15 juin 2019

**40/2018 : Admission en non valeur de créances :** Madame le Maire présente la liste des admissions en non-valeur proposée par Madame Breil, trésorière de St Pons, sur le budget principal. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette admission en non valeur pour un montant de 3 998,64 €, lesquels seront prévus au compte 6541 du budget.

**41/2018 : Virements de crédits DM1, budget principal.** Madame le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**42/2018 : Décision modificative n°1 au budget assainissement.** Madame le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget assainissement sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**43/2018 : Décision modificative n°1 au budget camping-campotel.** Madame le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget camping-campotel sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**44/2018 : Modification du tableau des effectifs.** Madame le Maire propose : la création de deux postes d'agent de maîtrise à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 ; la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à compter du 31 octobre 2018. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**45/2018 : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG 34.** Madame le Maire propose que la commune adhère au contrat d'assurance des risques statutaires préconisé par le CDG 34. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

**46/2018 : Autorisation auprès du CSA pour diffuser le multiplex R7 sur les réémetteurs communaux.** Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'entreprendre auprès du CSA les démarches nécessaires à l'obtention de la possibilité d'émettre, à partir du réémetteur communal de Roquebrun (Roc de l'Estang), les chaînes du multiplex R7 (TF1 série films, Equipe 21, RMC ; chaîne 23 et Chérie 25). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**47/2018 : Présentation du projet « Maison du Patrimoine » et autorisation d'effectuer des travaux.** Au nom de l'association « Patrimoine et mémoire de notre pays », Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint présente le projet d'aménagement des pièces situées sous l'église de Roquebrun en « maison du patrimoine » et demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer les travaux. Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer, avec l'association, une convention d'occupation du domaine public et d'autorisation de travaux.

**48/2018 : Présentation du rapport d'activités 2017 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée du Jaur.** Madame le Maire présente le rapport d'activités 2017 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée du Jaur et donne lecture des différentes informations qui ont trait au fonctionnement de ce syndicat. Elle rappelle que cette présentation ne donne pas lieu à un vote. Le Conseil Municipal prend acte.

**48/2018 : Signature de la convention de collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) avec Hérault Energies.** A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le projet de convention entre Hérault-Energies et la commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie. Il autorise Madame le Maire à signer cette convention.

#### **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :**

**A) Collecte des ordures.** Les gros containers servant au tri des déchets vont être changés par la communauté de communes ; 2 composteurs ont été installés au camping-campotel. Une information sur le tri des déchets et le compostage sera donnée au camping-campotel le jeudi 9 août à 18 h 30. Cette information est ouverte à tous.

**B) Bibliothèque municipale.** Le Conseil Municipal donne son accord à la proposition de baptiser la bibliothèque municipale du nom de Dolorès HUEBER.

**C) - Aménagement d'une aire de jeux à Ceps.** La réalisation de ce projet n'est absolument pas remise en cause, elle est seulement en attente. En effet le choix du terrain derrière l'église n'est pas jugé très satisfaisant (terrain en pente et peu accessible), Madame le Maire propose donc l'acquisition d'un terrain plus grand, plat et situé en bordure de route. Une proposition d'achat a été faite au propriétaire. Le Conseil Municipal en prend acte et attend la réponse du propriétaire.

La séance est levée à 20h45 heures.



**Le MAIRE**

*Francine Marty*

**Francine MARTY**